



le 04/01/2022

Et surtout la santé !!!

Les représentant-e-s du personnel de la Mairie d'ISLE ont reçu ce message du secrétariat des élus le 03 janvier 2022 :

« Bonjour, je vous présente tous mes vœux pour l'année 2022.

Je vous informe qu'une réorganisation des bureaux à la maison des associations à Isle est en cours.

Vous disposez actuellement d'un bureau à l'étage qui en fait partie.

Nous souhaitons récupérer ce bureau et vous proposons en échange le 1er bureau à gauche à l'étage. Ce bureau vient en complément des autres salles qui pourraient vous être mis à disposition à titre occasionnel à l'occasion notamment de réunion mensuelle d'information...

Je mets en copie les services techniques si vous rencontriez des difficultés dans le changement de bureau.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement.

Bonne journée »

Nous avons, après nous être réuni-e-s, répondu dans la foulée :

« Bonjour,

Après discussion avec mes camarades élu-e-s représentant-e-s du personnel, je vous informe que nous sommes unanimes : cette décision est une provocation.

Si une association a besoin d'un local vous pouvez leur donner celui que vous nous destinez, ou celui de "Isle est une artiste", par exemple. Expulser le syndicat de son local historique est une insulte !

Commencer l'année en marquant un tel mépris des représentants du personnel n'est pas le meilleur moyen de commencer à résoudre les problèmes de burn-outs et de départs en série de la collectivité. Nous prenons note et réagissons dans un communiqué qui sera distribué aux agents.

Cordialement

La section INTER87-FSU de la Mairie d'ISLE »

Comme vous vous en doutez, le « bureau » qui nous est destiné est un placard à balais..

Non contents de ne pas donner suite aux demandes répétées des représentants du personnel de faire réaliser un audit sur les risques psychosociaux à la Mairie d'Isle par un organisme extérieur, les élus commencent cette nouvelle année de manière belliqueuse.

La saisine adressée au CHSCT par INTER87-FSU pour alerter sur la souffrance au travail de nombreux agents n'a donc pas ébranlé leurs certitudes. Les nombreux burn-outs, le nombre très important d'agents qui préfèrent quitter la collectivité ne semblent pas émouvoir les représentants des citoyens Islois.

Le Maire, non content de gouverner en monarque, sans opposition, voudrait aussi se passer de l'avis des agents qui mettent en œuvre le service public municipal.

C'est une curieuse vision du dialogue social et de la démocratie...

Malgré ce contexte surréaliste, la section INTER87-FSU de la Mairie d'Isle tient à adresser à toutes et à tous une

Très bonne année 2022 !

CHOISIR LA FSU, C'EST CHOISIR LA DEFENSE DES AGENTS !

La FSU est au service de tous les collègues, sans distinction de catégorie ou de métiers.

Depuis des années, elle est l'actrice principale de tous vos acquis (temps de travail, primes, œuvres sociales, avancements, conditions de travail...).

La FSU est indépendante, elle ne vit que des cotisations de ses adhérents.

Rejoignez-nous !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____ Mail : _____

Service : _____ Tél. : _____

Souhaite adhérer à la FSU, merci de me contacter.

Bulletin à retourner à :

**Syndicat INTER 87 FSU
44, Rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES**



La cotisation est égale à 0,75% du traitement net (sans les primes) et 66% seront déduits de vos impôts sur le revenu. Si vous ne payez pas d'impôt, vous bénéficierez alors d'un remboursement équivalent à ce montant de 66%.

Pour un salaire (hors primes) de 1 300 € votre cotisation mensuelle sera de 9, 75 €, avec la remise fiscale elle sera réellement de 3,25 € par mois soit 39 euros par an.